



L'AVIS de Muttersholtz – Décembre 2015 –

Dossier : Projet de gymnase

ENTRETIEN avec Philippe Kretz, architecte associé au cabinet Architectes et Partenaires



Document Architectes et Partenaires

Un nouveau gymnase à Muttersholtz

- Pouvez-vous vous présenter, quelles sont vos fonctions ?

« J'ai terminé ma formation d'architecte en 1989. Puis, j'ai d'abord travaillé quelques années en tant que salarié. Je me suis tourné vers ce métier, car j'aime allier l'intellectuel à la pratique. Il y a aussi naturellement une grande part de créativité et en construisant des bâtiments, cela permet d'améliorer le quotidien de nombreuses personnes. Voir se concrétiser les bâtiments que l'on dessine est également très valorisant. C'est un métier fantastique pour peu que l'on ait la foi, car les contraintes administratives sont aujourd'hui importantes.

Etre architecte, c'est aussi un travail d'équipe. Dans les projets auxquels je participe, il faut y adjoindre mes associés, Mr. Denis Uhlmann et Mr. Christophe Westphal. Ensemble, nous avons créé notre cabinet d'architectes « Architectes et Partenaires » à Eckbolsheim en 1994. Vous trouverez des informations sur nos différentes réalisations sur notre site www.archipart.fr.

Plus particulièrement dans le projet de Muttersholtz, je collabore avec Mr. Cédric Toussaint. »

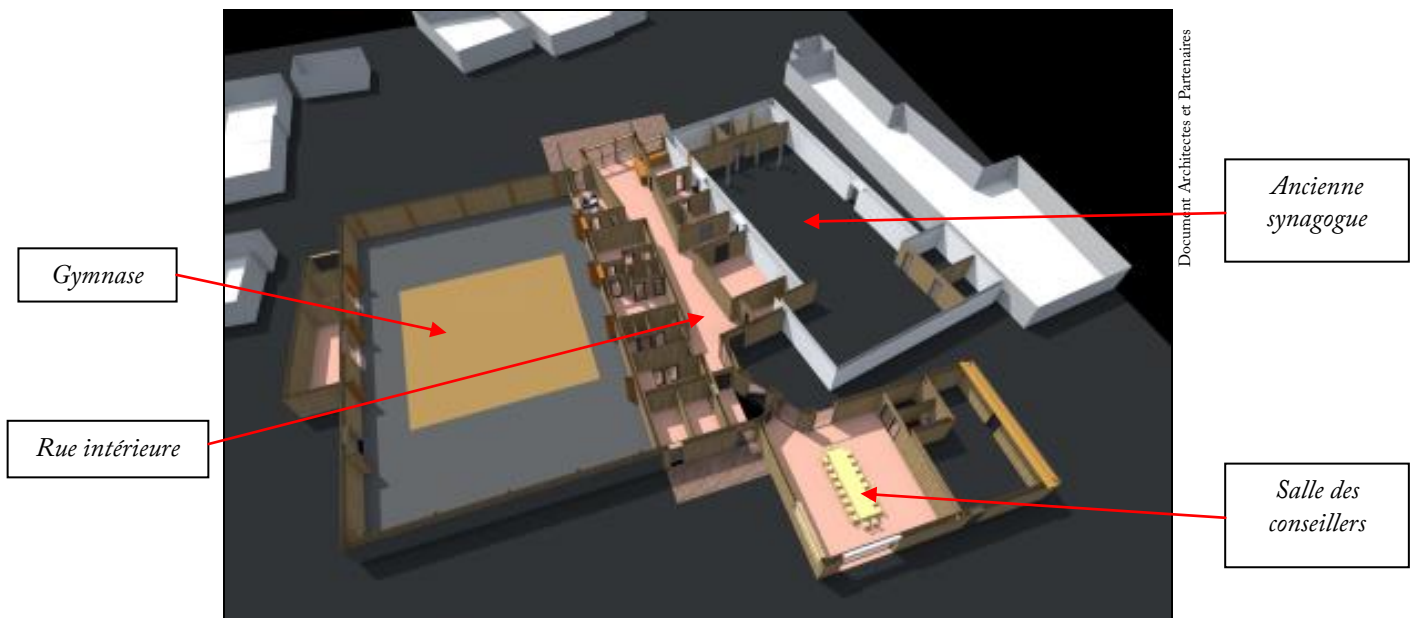
- Pouvez-vous nous présenter le projet de gymnase ?

« Souvent, quand nous réalisons une salle de sports, l'emplacement se situe à l'extérieur du village ou de la ville. Les contraintes administratives, règlementaires et architecturales sont en général moins importantes. Ici à Muttersholtz, c'est un cas particulier. Car la salle que nous devons construire se situe en plein cœur du village dans un tissu urbain dense avec des maisons alsaciennes tout autour.

De plus, ce projet de gymnase sera adossé à l'ancienne synagogue. Pour lier les deux bâtiments, nous avons proposé de créer un élément de jonction grâce à une rue intérieure couverte. Cette rue intérieure aura une position centrale et elle mutualisera un certain nombre d'équipements qui serviront à tous les utilisateurs comme les toilettes, les locaux techniques ou le bar. En plus d'être pratique, nous avons pu ainsi baisser les coûts.

Nous avons également réalisé une nouvelle salle pour le Conseil municipal, car la salle actuelle ne dispose pas d'accès pour les handicapés. Cette salle servira aussi pour les mariages par exemple.

Pour revenir au projet de gymnase plus en détails, nous le concevons prioritairement pour qu'il serve à l'entraînement des gymnastes bien sûr, en évitant le montage et le démontage des agrès comme c'est le cas actuellement. Mais cette salle pourra aussi être mise à disposition des sports « en chaussettes » proposés par les autres associations du village : krav maga, danse, etc. Par contre, elle n'est pas dimensionnée pour accueillir des sports comme le handball ou le basketball.



Vue en plan avec perspectives du projet

Un autre point important dans ce projet et qui a guidé nos propositions est celui de la performance énergétique. Nous cherchons d'abord à soigner l'enveloppe extérieure des bâtiments -plus les murs sont épais et bien isolants, moins on a besoin de chauffer ou de refroidir- et ensuite nous nous occupons de l'aspect technique (type de chauffage, de ventilation, matériels mis en œuvre, etc...). L'objectif est de réduire l'empreinte énergétique au maximum en essayant de faire des bâtiments performants répondant à différentes normes comme par exemple BBC (Bâtiment Basse Consommation), passifs ou à énergie positive. La composition des matériaux n'est pas encore définie, mais nous travaillerons sur une ossature bois. Le chauffage sera fourni par une chaudière à bois qui servira pour les bâtiments actuels, mais aussi peut-être pour la future résidence seniors qui sera juste à côté. L'installation de panneaux photovoltaïques est aussi à l'étude. Il y a encore des choix à faire qui sont aussi déterminés par les contraintes budgétaires.

Pour terminer, un mot sur la forme de cet ensemble (gymnase + salle du conseil + rue intérieure). Comme nous sommes au centre du village, nous n'avons pas voulu « poser » un cube, mais imaginer des volumes qui s'intègrent dans le village. Les façades des bâtiments seront constituées principalement de bardage en bois et nous favorisons aussi les ouvertures pour qu'elles apportent un maximum de lumière. De même pour les accès, nous privilégions des liaisons douces en mettant l'accent sur les

déplacements à pieds et à vélo, encore une fois pour prendre en compte cet emplacement au cœur du village. »

- Pourquoi avez-vous répondu à l'appel d'offre lancé par la Commune de Muttersholtz ? Qu'est-ce qui vous a intéressé dans la démarche du village ?

« La raison la plus simple est que notre cabinet d'architectes a répondu à un appel d'offres public pour ce projet à Muttersholtz. En effet, « Architectes et Partenaires » a une solide expérience dans la réalisation de salles de sport ou de bâtiments à vocation culturelle. L'aspect environnemental nous intéresse aussi tout particulièrement.

A Muttersholtz, la démarche est atypique, car le maître d'ouvrage (la municipalité) veut aller loin dans l'intégration villageoise et dans la démarche environnementale. Cette volonté et cette position au cœur du village, nous ont obligés à trouver des solutions différentes, spécifiques à ce village. C'est un projet qui nous permet d'exprimer notre créativité. C'est une motivation supplémentaire pour un architecte, mais aussi un challenge, car une salle de sports est très normée, nous ne pouvons pas proposer n'importe quoi. Il y a des normes pour les différentes pratiques sportives, de sécurité, des tailles à respecter.

Nous sommes très heureux que la commune ait retenu notre proposition. »

- Comment voyez-vous l'avenir de la salle, son intégration, son développement ?

« Cette question s'adresse plus aux utilisateurs qu'à moi en tant qu'architecte.

Notre travail est de proposer les meilleurs outils, ensuite c'est aux utilisateurs d'en faire le meilleur usage : de le faire vivre, de l'entretenir, d'augmenter leur nombre de licenciés, par exemple.

Ce gymnase est une salle en devenir. C'est un projet qui devra s'adapter avec l'utilisation de la synagogue. Il ne faut pas un projet trop restrictif pour qu'il puisse répondre au maximum d'évolutivité du bâtiment. Les futurs travaux de la synagogue devront se faire en bonne intelligence avec le projet actuel.

Il faut que le maître d'ouvrage décrive bien les besoins futurs et ensuite l'architecte pourra faire une proposition qui soit en adéquation. La difficulté réside dans le fait que l'on définit des besoins à l'instant présent, mais qu'il est toujours difficile d'imaginer quels seront les usages de demain. »



Document Architectes et Partenaires

Vue en coupe du projet

Mise en garde. Les croquis présentés dans cet entretien sont issus de l'APS (Avant Projet Sommaire) exposé par M Philippe Kretz lors de la réunion des commissions réunies du conseil municipal de Muttersholtz, le 22 septembre 2015. Ils sont une première ébauche de ce projet et ne constituent en aucun cas la version définitive des bâtiments qui seront mis en construction à partir du printemps 2016.